

Installation d'infrastructure de recharge de véhicules électriques (IRVE) - P2



Durée
14 heures
2 jours



Prérequis

- Connaissances en Électricité
- Niveau d'étude : CAP / Bac Pro électriciens ou autodidactes avec expériences
- Avoir de bonnes connaissances en réseau et en environnement informatique.
- Maîtriser la conception et le calcul des installations électriques
- Attestation de réussite à la formation IRVE P1

Nota : Suivant le Décret n°2021-546 du 4 mai 2021, les points de recharge pour véhicules électriques sont installés et maintenus par des professionnels habilités conformément à l'article R. 4544-9 du code du travail.

Rappel : suivant le décret n° 2021-546 du 4 mai 2021 une étude de conception est obligatoire pour la réalisation d'IRVE dans un parc de stationnement d'au moins 50 places et à partir de 4 points de charge dans le logement collectif.



Public concerné

Installateur électricien, Entreprise de maintenance des bornes IRVE, Metteur en oeuvre d'installation électrique, Bureau d'études, Architecte



Effectif maximum

6 personnes



Qualification Intervenant (e)(s)

Formateurs qualifiés spécialisés en IRVE



Moyens pédagogiques

- Formation présentielle en salle
- Essais sur plateau technique pédagogique actif et fonctionnel
- 30% minimum du temps consacré aux études de cas sur matériel
- Support de formation, catalogue, notice (papier ou numérique)



Modalités d'évaluations

Evaluation individuelle par QCM en fin de session de formation

Objectifs

- Déterminer l'infrastructure nécessaire (déploiement en étoile ou en rocade et le sous-comptage) et les modifications de l'installation électrique,
- Connaître les réglementations propres aux BUP/ERP et aux parkings,
- Choisir la borne adéquate et les accessoires associés,
- Connaître les constituants de base dans le protocole TCP/IP,
- Mettre en œuvre et paramétrer les bornes de charge communicantes,
- Concevoir une grappe de bornes avec communication embarquée,
- Savoir paramétrer un gestionnaire de bornes,
- Elaborer les documents nécessaires à l'obtention de la conformité par un bureau de contrôle.

Programme



Installation d'infrastructure de recharge de véhicules électriques (IRVE) - P2

Cette formation vise l'installation d'infrastructures de recharge en AC, avec configuration spécifique pour la communication ou la supervision. Ce niveau de formation intègre les infrastructures de recharges de véhicules électriques de type AC communicantes installées individuellement ou en grappes, avec pilotage énergétique. Le pilotage et l'échange de données se font via les outils réseaux.

Partie Théorique (Durée 9h)

- Prise en compte des besoins client :
 - o Les contraintes à prendre en compte,
 - o Méthodologie d'évaluation et de contrôle de l'installation électrique de site.
- Conception d'une infrastructure d'une ou de plusieurs bornes communicantes
- Maîtriser la structure de câblage communicante
- Paramétrage du gestionnaire de bornes

Partie Pratique (Durée 4h)

- Etude de cas comprenant au minimum :
 - o Création d'une IRVE :
 - Définition de la nomenclature produits, implantation sur le schéma unifilaire.
 - o Choix des composants de l'installation :
 - Points de connexion,
 - Dispositifs de protection,
 - Gestion d'énergie,
 - Solutions de pilotage.

Evaluation individuelle (Durée 1h)

- QCM en fin de formation pour la validation des acquis.

Le + DEKRA

- La dématérialisation de la formation,
- Des formateurs, des experts techniques et un réseau de partenaires en France,
- Une méthodologie éprouvée,
- Une pédagogie innovante,
- Un espace client,
- Une démarche RSE avec la fourniture de 90% de nos livrets sous format digital.

Flashez ce QRCode
pour accéder à notre
site internet



Modalités d'accessibilité

DEKRA est mobilisé au travers de sa mission Handicap et mettra tout en oeuvre pour la pleine réussite de ses formations